

B1	Informations sur les États contractants	B1
CU	CUBA	CU

Informations générales

Nom de l'office :	Oficina Cubana de la Propiedad Industrial Office cubain de la propriété industrielle
Siège et adresse postale :	Calle Picota No. 15 entre Luz y Acosta, La Habana Vieja, La Habana 10100, Cuba
Téléphone :	(537) 862 43 79, 862 43 95, 866 05 57 , 866 05 59
Télécopieur :	(537) 866 56 10
Courrier électronique :	ocpi@ocpi.cu
Internet :	www.ocpi.cu
L'office accepte-t-il le dépôt de documents par des moyens de télécommunication (règle 92.4 du PCT) ?	Non
L'office accepterait-il que soit produite, en cas de perte ou de retard du courrier, la preuve qu'un document a été expédié lorsque l'expédition a été faite par une entreprise d'acheminement autre que l'administration postale (règle 82.1 du PCT) ?	Non
Office récepteur compétent pour les nationaux de Cuba et les personnes qui y sont domiciliées :	Office cubain de la propriété industrielle ou Bureau international de l'OMPI, au choix du déposant (voir l'annexe C)
Office désigné (ou élu) compétent si Cuba est désignée (ou élue) :	Office cubain de la propriété industrielle (voir la phase nationale)
Cuba peut-elle être élue ?	Oui (liée par le chapitre II du PCT)
Types de protection disponibles par la voie PCT :	Brevets, modèles d'utilité
Dispositions de la législation de Cuba relatives à la recherche de type international :	Néant

[Suite sur la page suivante]

B1	Informations sur les États contractants	B1
CU	CUBA	CU
	<i>[Suite]</i>	

Protection provisoire à la suite de la publication internationale :	Néant
---	-------

Informations utiles si Cuba est désignée (ou élue)

Délai dans lequel le nom et l'adresse de l'inventeur doivent être communiqués si Cuba est désignée (ou élue) :	Doivent figurer dans la requête. S'ils n'ont pas été communiqués dans le délai applicable selon l'article 22 ou 39.1) du PCT, l'office invitera le déposant à faire le nécessaire dans un délai fixé dans l'invitation.
--	---

Existe-t-il des dispositions particulières relatives au dépôt de micro-organismes et autre matériel biologique ?	Oui (voir l'annexe L)
--	-----------------------
